



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

55 | 2006

Thème et thématisation

La construction des objets de discours à la lumière de la thématisation : les constituants thématiques multiples

Frédérique Sitri



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/396>

DOI : [10.4000/linx.396](https://doi.org/10.4000/linx.396)

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

Pagination : 115-129

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Frédérique Sitri, « La construction des objets de discours à la lumière de la thématisation : les constituants thématiques multiples », *Linx* [En ligne], 55 | 2006, mis en ligne le 23 février 2011, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/396> ; DOI : [10.4000/linx.396](https://doi.org/10.4000/linx.396)

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

La construction des objets de discours à la lumière de la thématisation : les constituants thématiques multiples

*Frédérique Sitri*¹

*Syled-Cediscor, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
Université Paris X*

Le présent article souhaite proposer une réflexion sur la nature des « objets de discours » à partir de l'analyse d'une configuration syntaxique particulière que nous appellerons « à constituants thématiques multiples ».

La dénomination d'« objet de discours » est aujourd'hui usuelle dans le domaine de l'analyse du discours, pour désigner, grossièrement ce qui est en question dans le discours en train de se tenir². En ce sens, elle peut recouper les dénominations de « thème de discours » ou de « topic » en cours dans d'autres domaines de la linguistique. L'emploi du terme « objet de discours » implique cependant une prise en compte particulière du développement et de la transformation des « objets » dans la durée du discours en train de se tenir, ainsi que de leur dimension interdiscursive. La notion d'objet de discours reçoit sa théorisation la plus aboutie dans le cadre de la

¹ Je remercie les relecteurs anonymes dont les remarques m'ont permis d'améliorer une première version de ce texte. Je remercie tout particulièrement Mustapha Krazem pour sa disponibilité et ses nombreuses relectures. Bien entendu, toutes les erreurs qui subsistent sont de mon fait.

² Voir par exemple son emploi régulier dans les travaux de chercheurs comme Lorenza Mondada ou Sophie Moirand, et la présence d'une entrée « objet de discours » dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* (sous la direction de P. Charaudeau et D. Maingueneau, Paris, Seuil, 2002).

logique naturelle, qui, à la suite de travaux du logicien Liesnewski, en donne une représentation sous la forme d'une « classe-objet » de nature méréologique et non pas ensembliste, c'est-à-dire dont les éléments sont unis par une relation d'ingrédience et non en fonction d'une propriété commune³. Par ailleurs, à partir d'une étude de situations argumentatives, nous avons proposé de concevoir l'objet de discours comme une « question » ou un « problème » adressé à l'autre, c'est-à-dire comportant une dimension prédicative et dialogique assurant la « mise en débat » (Sitri, 2003).

La notion d'objet de discours n'est donc pas superposable à celle de thème. Il y a cependant des points de contact entre les deux notions dans la mesure où la construction et le développement des objets s'effectue, au niveau de l'énoncé, par le biais de la thématisation, que l'on définira comme une opération qui consiste à placer un constituant de la phrase en position thématique. Sans entrer ici dans le débat sur les critères définitoires du thème, débat dont témoigne le nombre de publications qui lui sont consacrées⁴, nous nous contenterons de reprendre la caractérisation fournie par F Kerleroux et J.-M. Marandin, caractérisation qui conjoint un critère positionnel et un critère informationnel :

De nombreuses langues permettent l'observation suivante :

- (20) les constituants thématiques précèdent les constituants rhématiques ;

est thématique un constituant qui renvoie au référent à propos duquel on apporte une information ; est rhématique le constituant qui apporte l'information nouvelle. Dans les langues qui connaissent la notion de sujet, le sujet est généralement thématique et le verbe (et ses dépendants) rhématique. Par exemple, la distribution des valeurs pragmatiques dans la construction canonique du français [...] tombe sous cette généralisation (2001, p. 289).

Dans l'optique discursive qui est la nôtre, nous considérons que la thématisation, en détachant en position initiale un élément et en le constituant en support de la prédication est une opération qui participe à l'émergence et au développement des objets de discours. Ainsi, dans les données argumentatives orales que nous avons étudiées, il est extrêmement fréquent qu'une intervention place en position thématique un élément de l'intervention précédente pour le mettre en débat (par un prédicat comportant une question, une réfutation ou une évaluation négative), de telle sorte qu'un développement discursif s'engage autour de l'élément thématisé. C'est le cas par exemple en (1)⁵ :

³ Voir Miéville, 1992, p. 36 et Grize, 1996. Des opérations logiques (ancrage, reprise, extraction, détermination) permettent le passage d'un élément à l'autre, c'est-à-dire d'un aspect à l'autre de l'objet.

⁴ Voir par exemple Galmiche, 1992, Fuchs et Marchello-Nizia (dir), 1998 ou Guimier (textes réunis par), 1999.

⁵ Voir dans le même sens de Fornel, 1998 ou Berthoud, 1996. Les énoncés utilisés ici sont extraits de différents éléments, qui sont tous des transcriptions d'oral : un corpus de situations argumentatives (Sitri, 2003), un corpus constitué au sein du Cediscor autour de la diffusion des discours scientifiques et qui comprend des enregistrements radio, transcrits par nous-même, de différentes émissions enregistrées au moment de la « crise de la vache folle » entre la France et l'Angleterre, et des transcriptions de conversations chez un marchand de presse effectués par Marianne Doury, un

- (1) [Réunion de conciliation entre deux groupes, tous deux membres d'une association d'éducation populaire, le département et le groupe local ; L1 appartient au groupe local, L2 est le médiateur ; corpus Sitri 2003]

L1 [...] bah alors pourquoi vous êtes pas venus nous demander les choses au lieu d'écouter ce qui vous r= ce qu'= ce qu'on vous e RAPporte (h) § parce que c'est pas du tout *la position*

L2 § - parce que on peut pas se parler alors

L1 §§ *du groupe local* (h) § bah oui mais on peut pas se parler

L3 § - alors **la position du groupe local par rapport à ç= par rapport à sa** c'est ^{quoi} alors

Le groupe *la position du groupe local* doté d'une expansion (*par rapport à ça*) est repris par L2 en position thématique, comme support d'un prédicat interrogatif visant à ouvrir le débat autour de cet élément. De fait, la suite des interventions montre une réorientation vers ce nouvel objet de discours, dérivé du précédent.

Les phénomènes de thématization jouant un rôle dans la constitution des objets de discours et dans les processus de passage d'un objet à un autre, nous formulons par conséquent l'hypothèse que l'observation et l'analyse des ces phénomènes est en mesure de nourrir la réflexion sur la nature de ces objets. En gros, notre question est la suivante : la constitution d'un objet de discours est-elle régie par une représentation *a priori* de cet objet (d'ordre socio-culturel, cognitif) ou bien se fait-elle dans le discours en train de se tenir, par les formes linguistiques qui permettent cette constitution, et tout particulièrement les formes de la thématization ? Cette question sera examinée à la

corpus de « français parlé » réuni par B. Martinie et enfin des exemples repris à différents auteurs. Les conventions de transcription, pour les transcriptions que nous avons effectuées, sont les suivantes :

- - précédé de l'initiale identifiant le locuteur, marque le début d'un énoncé ;

§ marque le début d'un chevauchement ;

§§ indique la fin d'un chevauchement ;

/ note une pause (//, /// selon la durée de la pause) ;

(h) note une pause remplie par une inspiration audible ;

e note ce qui est généralement transcrit "euh" dans la graphie traditionnelle ;

: note l'allongement d'un son ; plus il y a de points, plus l'allongement est long (:; ::) ;

Ⓔ les e finaux prononcés sont soulignés ;

MAJ les caractères majuscules indiquent une prononciation appuyée : accent d'insistance, accent ; d'intensité. Les noms propres ne comportent donc pas de majuscule ;

<> les caractères entre crochets notent des éléments qui ont été prononcés de façon particulière et sont de ce fait difficiles à transcrire, ou bien signalent une hésitation du transcripteur quant à l'interprétation d'un segment (il s'agit souvent de segments inaudibles à cause d'un chevauchement) ;

m ce signe désigne un son prononcé lèvres closes et correspondant le plus souvent à une marque phatique d'approbation et/ou de confirmation du discours de l'interlocuteur ;

°° intonation d'incise ;

= signale qu'un mot est inachevé.

lumière d'une configuration particulière, celle des constituants thématiques multiples, que l'on trouve par exemple dans un énoncé comme *Mon frigo le congélateur il est en bas* (exemple emprunté à Blasco, 1999).

Après avoir montré de quelle manière cette configuration intervient dans les processus de passage d'un objet à un autre ou d'un aspect à un autre d'un objet, nous tenterons d'indiquer en quoi la façon de rendre compte de cette configuration syntaxique peut engager un débat sur la façon de concevoir les objets de discours.

Constituants thématiques emboîtés et construction des objets de discours

Nous envisagerons ici aussi bien la configuration (1) C1C2 CV que la configuration (2) C1C2 V⁶. En (1) les constituants thématiques précèdent la construction verbale et en (2) les constituants thématiques précèdent le verbe. Du point de vue syntaxique, les deux constructions ne sont bien entendu pas identiques, puisqu'en (2) C2 est sujet et n'est pas repris par un pronom clitique⁷. Du point de vue informationnel, on considère que le sujet non repris par un clitique renvoie à un « topic » présent dans l'arrière-plan (continuité thématique) à l'inverse de la dislocation avec reprise, qui permet de marquer un « topic » nouveau (Lambrecht, 1987). Du point de vue de la relation entre les constituants situés à l'initiale de l'énoncé, il nous a semblé cependant que les deux configurations pouvaient être examinées ensemble.

Dans les données recueillies, nous avons observé que ces emboîtements de constituants thématiques donnent lieu soit à la construction de deux objets de discours, soit à la transition d'un objet à un autre⁸. Dans le premier cas de figure, C1 puis C2 sont successivement développés dans le fil du discours, comme en (2) :

- (2) [Conseil d'administration d'un lycée au cours duquel les participants doivent adopter un nouveau règlement intérieur. La question est de savoir si la mention du respect de la laïcité doit figurer dans ce règlement intérieur. Corpus Sitri 2003]

L - - quand vous parlez de respe= de respecter e le principe de laïcité (h) °par
ex= je prendrais un exemple <puis>que j'<l'>ai rencontré ici° (h) [pour e des
élèves d'origine JUIve] / ils a= [le grand pardon] tombait sur un samedi / §
et ils ont eu des problèmes et j'ai entendu une réflexion / °parce que je me
trouvais là à ce moment-là° (h) comme quoi s'ils n'étaient pas contents / de

⁶ Le nombre de constituants thématiques emboîtés peut bien entendu être supérieur à deux, même si nous n'en avons pas trouvé d'exemples dans nos données, comme dans l'exemple fameux *mon frère, son vélo, le guidon, il est cassé*. Cependant « il semble difficile d'en avoir plus de quatre, et de tels énoncés ne sont de toute façon pas acceptés par tous les locuteurs » (Prévost, 2003, p. 118).

⁷ Voir par exemple Krazem, 1995 sur ce point.

⁸ Il arrive très fréquemment que l'un des deux constituants thématiques soit le pronom tonique de première personne (Laurendeau, 1999). Nous n'avons pas constaté cependant qu'un tel constituant donne lieu au développement d'un objet de discours.

l'établissement / ils n'avaient qu'à aller PAR leur religion dans un établissement / juif / § donc e

Si l'on considère la succession [pour des élèves d'origine juive][le grand pardon] tombait sur un samedi, de forme C1C2V, on observe tout d'abord une reprise de C1 sous forme du pronom anaphorique sujet *ils* puis une reprise de C2 sous forme du démonstratif neutre *c'/ça*⁹ : le discours aborde tout d'abord la question de l'absence des élèves juifs le jour du grand pardon, puis celle de savoir si le grand pardon comme fête religieuse donne le droit aux élèves de s'absenter. Les deux objets successivement développés ont été posés ensemble et sont donc d'emblée reliés par le mode même de leur introduction. Même si les données n'en ont pas fourni d'exemple, il est cependant loisible de penser qu'à partir d'une configuration de ce type on peut assister au développement simultané de deux objets, dans une forme de « dialogue de sourds ».

L'extrait (3) ci-dessous illustre quant à lui un cas de transition d'un objet à un autre :

- (3) [Séance d'un comité d'entreprise au cours de la quelle il est question de la date de la tenue des réunion de la commission restauration ; L1 est délégué CGT, L2 représente un autre syndicat ; corpus Sitri 2003]

L1 [...] (h) c'est vrai qu= si il est DOMmage / que ça soit / placé aVANT les réunions D'ELUS entre nous (h) § ou les réunions de la commi^{sion}

L2 - - bah écoute je vais te dire les les § réunions §§ les réunions de la **commission restaura^{tion}** e les représentants de la cg^t sont la plupart du temps absents / [...]

Tandis que C1 (*les réunions de la commission restauration*) renvoie à l'objet en circulation qui est la question de la date de la réunion de la commission restauration, C2 propose un nouvel objet en quelque sorte dérivé du premier, celui de la participation des représentants de la CGT à ces réunions.

Il apparaît donc que la nature des relations existant entre deux objets successifs, pour ainsi dire le régime de leur succession dans le discours, a à voir avec la configuration particulière par laquelle ils sont introduits et plus particulièrement avec la nature des liens existant entre les deux constituants thématiques juxtaposés. C'est maintenant à la description de cette configuration et aux liens entre C1 et C2 que nous allons nous attacher.

⁹ Dans l'échange suivant :

P - non non mais c'est reconnu par § les textes

X § - sauf si ça revient tous les samedis et cetera là ça va poser un problème

E § - ah bah non ça revient pas tous les samedis hein

E2 § - non là c'est le grand pardon hein

Da § - le grand pardon c'= je crois que c'est reconnu par les textes

P - - alors c'est c'est c'est prévu dans les textes §1 comme d'autres fêtes e

La configuration C1-C2 / Les liens entre C1 et C2

Plusieurs cas de figure doivent être distingués. On n'envisagera pas ici le cas où C1 et C2 font l'objet d'une reprise pronominale dans la CV, comme dans

- (4) Mon frère son CAP il l'a pas eu (exemple Blache)

Dans ce cas, qui n'est pas représenté dans les données que nous avons observées, la fonction syntaxique de C1 et C2 est représentée par le pronom de reprise, et le lien sémantique entre les deux constituants est celui qui existe entre deux arguments du verbe. La présence d'une forme de reprise de C1 dans C2 (ici le possessif) n'est pas obligatoire :

- (4') Mon frère le bac il l'a pas eu

Quand C1 n'est pas repris dans la construction verbale qui suit, il est relié de façon plus ou moins explicite à ce qui suit. On établira deux grandes catégories selon qu'il y a ou non présence en C2 d'une forme renvoyant à C1. Dans le premier cas de figure, la relation entre C1 et C2 est explicite. Dans le second cas de figure, la relation entre C1 et C2 est à construire par des considérations sémantiques ou contextuelles.

Présence d'une forme explicite de relation

Les formes explicitant la relation entre C1 et C2 peuvent être de différentes sortes :
– C1 et C2 sont en relation de reformulation. C'est ce qu'on observe dans les extraits suivants :

- (5) [émission sur le thème de la vache folle, corpus Cediscor radio]

L --: [...] alors [le traçage et son intérêt] [l'intérêt du traçage pour la viande]
c'est que

- (6) [idem]

L - - [...] puis [les tests] [quand on dit on va tester simplement six mille cas]
c'est insuffisant

où C2 reprend le matériel lexical disponible en C1 et le réorganise syntaxiquement (en lui adjoignant des expansions). Typiquement on assiste ici à la mise en place progressive de l'objet de discours, C1 reprenant un objet en circulation¹⁰, C2 précisant l'aspect sous lequel cet objet va être examiné.

¹⁰ En (5), l'intervention constitue la réponse de l'expert à la question d'un journaliste (France Inter, « radio com », 28/11/99) : *Q* : est-ce qu'aujourd'hui on a la capacité de connaître réellement l'origine d'un produit est-ce qu'on peut **le tracer** d'un bout à l'autre du producteur jusqu'au consommateur parce que vous prenez l'exemple

– présence en C2 d'une forme de reprise
On peut trouver une reprise pronominale, comme en (7)

- (7) [émission sur le thème de la vache folle, corpus Cediscor radio]

L - - [...] ensuite [en ce qui concerne l'abattage de tout le troupeau] [le préconiser en angleterre] c'était assez catastrophique car il y a eu trente sept pour cent des troupeaux qui ont été contaminés

Cette intervention est extraite de la réponse d'un expert à une question d'un auditeur dans une émission radiophonique consacrée à la crise de la vache folle. Après avoir répondu à la deuxième partie de la question, le locuteur revient sur la première question posée par l'auditeur par une double thématisation, C1 *en ce qui concerne l'abattage de tout le troupeau* reprenant la question sous forme nominale et C2 *le préconiser en angleterre* proposant une formulation différente, support de la prédication évaluative qui suit¹¹. On a donc là encore une formulation progressive de l'élément thématique constituant l'objet de discours, C1 étant explicitement relié à C2 par le biais du pronom de reprise, dans une construction qui opère par reprise et transformation de l'objet proposé.

C2 peut également comporter un adjectif possessif :

- (8) [Commission de conciliation entre locataires et propriétaires, corpus Sitri 2003]

L - - Cet immeuble ses charges comprennent quoi s'il vous plaît¹²

L'antécédent du possessif étant, dans cette configuration, nécessairement à chercher en C1¹³, la présence du possessif marque explicitement entre C1 et C2 l'existence d'un rapport sémantique identique à celui du complément du nom introduit par *de* : « appartenance [...], lien de parenté [...], caractéristique [...], rôles sémantiques associés à un procès [...] aussi bien que la possession proprement dite »

tenez des raviolis en effet bon mais quelle est la viande qu'on met aujourd'hui dans les raviolis est-ce qu'on sait d'où elle vient. En (6), il s'agit de l'intervention de M. Lebranchu, alors secrétaire d'état au commerce et à l'artisanat sur le même thème de la « crise de la vache folle » (France Inter, « Question directe », 9/12/99). La question des tests n'a pas encore été abordée dans l'émission mais constitue un thème obligé du débat en cours sur « la crise de la vache folle ».

¹¹ La question de l'auditeur est la suivante : *Lorsqu'il y a une bête de malade en France on abat le troupeau pourquoi ne fait-on pas pareil en Angleterre parce que de quelle façon cette maladie se propage de la mère au veau peut-être e [...]* ((France Inter, « le téléphone sonne », 9/12/99).

¹² Commission de conciliation locataires/propriétaires : la discussion porte sur l'augmentation du loyer refusé par le locataire ; elle dérive sur les charges à l'occasion d'une question *pour les charges c'est plus forfaitaire alors ?* relayée par l'intervention (8).

¹³ Il semble d'ailleurs que cette configuration présente des propriétés particulières de ce point de vue. Dans *le frère de Paul, son vélo il est cassé*, c'est le N tête de C1 qui est interprété comme le possesseur, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans *Le frère de Paul a cassé son vélo* où il peut s'agir du vélo de Paul ou du vélo du frère de Paul.

(Riegel *et al.*, p. 158). L'intervention (8) contribue ainsi à réorienter le discours vers la question des charges, qui constitue une caractéristique ou un aspect de l'immeuble envisagé du point de vue de sa location. L'orientation vers un nouvel objet de discours est d'ailleurs explicitement réfutée par le président de la commission¹⁴.

Absence de marque explicite de relation

Le cas le plus fréquent est celui où la relation entre C1 et C2 n'est pas explicitée et où l'on se trouve face à la simple juxtaposition de deux constituants. Il semble cependant que l'on doive alors distinguer entre (9) et (10) d'un côté, et (11) de l'autre :

- (9) Ma cuisinière le four il chauffe pas (exemple Apothéloz)
- (10) Mon frigo le congélateur il est en bas (exemple Blasco)
- (11) Le piano, les doigts, ça n'a pas beaucoup d'importance (exemple Deulofeu)

D'après Blache (2001) par exemple, en (9) et (10) « la partie détachée forme un thème unique, la relation existant entre les deux SN étant simplement indiquée par l'ordre, le référent se trouvant dans la position la plus proche de la phrase [...] et l'ordre des SN ne peut être modifié ». On trouve une analyse analogue dans Apothéloz, 1997 qui parle de configuration « à cadrage progressif d'un thème unique ». En (11) en revanche, « Le premier constituant ne peut être analysé comme appartenant, de façon directe ou non, à la rection d'un autre élément de l'énoncé » (Blache)¹⁵. On note qu'en (9) et (10) il est possible d'insérer un possessif (*Ma cuisinière son four il chauffe pas* ou *Mon frigo son congélateur il est bas*) ce qui est impossible pour (11).

Nous voudrions discuter ces approches sur deux points : la question de l'unicité du thème en (9) et en (10) et la question de la nature de la relation entre C1 et C2 dans l'un et l'autre cas.

Sur le premier point, on notera en effet que si l'on se place du point de vue du développement des objets de discours, une configuration comme (9) ou (10) laisse ouverte la possibilité que C1 comme C2 donnent lieu à une reprise dans le fil du discours.

A - *Ma cuisinière le four il chauffe pas*

B - *oui mais ta cuisinière elle est pas toute neuve / il faudrait peut-être la réparer*

B' - *oui mais ton four tu t'en sers jamais de toutes façons*

¹⁴ Par l'intervention suivante : *non moi écoutez je voudrais bien qu'on en reste à notre sujet nous c'est nous on est saisi pour le loyer bein moi je regrette bein.*

¹⁵ Nous n'avons pas pris en compte ici les cas nombreux où l'un des constituants thématiques est un pronom de la première personne renvoyant au locuteur, car il est rare que la thématisation corresponde dans ce cas à un objet de discours donnant lieu à une reprise dans la suite du discours (voir sur ces cas Prévost, 2003 et Laurendeau, 1999).

Du point de la constitution des objets de discours, nous ne dirions donc pas qu'une telle configuration construit un seul objet de discours. Elle peut en particulier permettre, comme nous l'avons vu pour l'exemple (8) avec le possessif, le passage d'un objet 1 à un objet 2, développant un aspect particulier du premier.

Une relation associative ?

En ce qui concerne la nature de la relation entre C1 et C2, elle apparaît analogue à ce que l'on observe dans le cas de l'anaphore dite « associative », illustré par l'exemple canonique *nous arrivâmes dans un village. L'église était sur une hauteur*. On peut utiliser la relation *frigo/congélateur* dans une anaphore associative, et dans les deux cas transformer la relation de succession en une relation de dépendance syntaxique :

J'ai vu ton frigo. Le congélateur il est en bas.

Le village, l'église était sur une hauteur.

Le congélateur de mon frigo il est en bas.

L'église du village était sur une hauteur.

Dans les deux cas l'interprétation du SN qui vient en deuxième position s'opère sur la base d'une inférence élaborée à partir du SN situé en première position, inférence qui prend la forme d'un énoncé générique, du type « tout village a une église » ou « l'église est un constituant du village », ou bien pour (10) « le congélateur est une partie d'un frigo » ou « un frigo comporte un congélateur ». Dans le cas de (9) et de (10), l'énoncé générique sous-jacent est facilement accessible, étant même en ce qui concerne (10) enregistré dans le discours lexicographique : « Congélateur : partie d'un réfrigérateur où se forme la glace [...] » dit le *Petit Robert* édition de 1984.

Or on sait que les relations anaphoriques dites « associatives » donnent lieu à deux types d'approche, selon que l'on considère que l'énoncé actualise une relation « déjà-là », repose sur une relation nécessaire ou stéréotypique disponible dans un savoir partagé ou une doxa commune aux interlocuteurs, ou que l'on considère au contraire que c'est la construction par juxtaposition qui impose la relation, c'est-à-dire que le topos est posé par l'énoncé en train de se faire. Ainsi pour Kleiber, la relation exploitée est une relation *a priori*, contenue dans le lexique et conditionnée par les représentations sémantiques attachées aux référents qu'elle met en scène. Il s'agit d'un savoir conventionnel nécessaire dans le cas de traits comme *lame* pour *couteau* ou seulement stéréotypique lorsqu'il unit des entités comme *église* et *village*. Il s'exprime par des phrases génériques du type :

un village a généralement une église

un couteau a une lame (Kleiber et al., 1991)

D'un autre côté Charolles, lui, considère que « le discours génère aussi son propre cadre de référence en promouvant des relations inédites, conjoncturelles, qui peuvent n'avoir qu'une validité occasionnelle, mais dont la reconnaissance s'impose au

récepteur du fait de la présomption de cohérence qui préside à son interprétation » (1990, p. 132-133). Ainsi, on reconnaît l'existence de « cas d'anaphore associative [où] l'interprète ne dispose d'aucun 'stéréotype' [...] établi, mais est en quelque sorte forcé à le construire par le discours lui-même » (Berrendonner, 1995, p. 246 reprenant Charolles, 1991), comme dans l'extrait suivant : « Hier soir vers 19h15, un incendie s'est déclaré dans la cheminée d'une ancienne ferme à Nayruz [...] Le feu a pris au sommet de la borne, dans la partie non tubée » où « c'est grâce au discours que le lecteur peut inférer que la borne est une partie de la cheminée, créant ainsi une relation qu'il ne possédait pas *a priori* » (Kleiber *et al.*, 1991, p. 35).

La question du caractère *a priori* de la relation existant entre les deux constituants juxtaposés situés en position thématique peut de fait être interrogée à la lumière d'exemples où cette relation présente un caractère moins « évident » que dans les exemples donnés ci-dessus.

Dans les exemples ci-dessous :

- (12) [interactions chez un marchand de presse, corpus Marianne Doury]

L - - [...] c'est vrai les prix ont tendance à augmenter.[les maisons de campagne] [les prix] ont tendance à augmenter

- (13) [émission sur le thème de la vache folle, corpus Cediscor radio]

[la maladie de creutzfeld-jacob] [l'agent causal] n'est pas encore déterminé (corpus Cediscor radio)¹⁶

ou encore en (3) que nous reproduisons :

- (3) [Séance d'un comité d'entreprise au cours de la quelle il est question de la date de la tenue des réunion de la commission restauration ; L1 est délégué CGT, L2 représente un autre syndicat ; corpus Sitri 2003]

L1 [...] (h) c'est vrai qu= si il est Dommage / que ça soit / placé aVANT les réunions D'ELUS entre nous (h) § ou *les réunions de la commiss^{ion}*

¹⁶ France Inter, journal, 21/12/99

il y aurait bien un lien entre la maladie de la vache folle et celle de cj décelée chez l'homme c'est le résultat d'expériences menées en laboratoire aux Etats-Unis [coupure]

[expert au téléphone] de confirmer l'hypothèse que ces deux maladies sont bien dues à un agent identique [H Cardin] et vous les scientifiques vous avez besoin d'une confirmation

[expert] on a toujours besoin d'une confirmation bein pour l'instant la maladie de cj l'agent causal n'est pas encore clairement déterminé donc e toutes les expérimentations qui peuvent être faites e comportent une part d'incertitude et une part de faits qui méritent absolument d'être confirmés donc là il semble que ces chercheurs aient mené une expérimentation qui permet cette confirmation

voilà en tout cas qui conforte le gouvernement français dans sa récente décision de maintenir l'embargo sur la viande bovine britannique

L2 - - bah écoute je vais te dire **les les § réunions §§ les réunions de la commission restaura^{tion}** e les représentants de la cg^t sont la plupart du temps ab_{sents} / [...]

si la transformation consistant à remplacer la juxtaposition par une relation de subordination syntaxique est possible (les prix des maisons de campagne, l'agent causal de la maladie de Creutzfeld-Jacob, les représentants de la CGT à la commission de restauration), l'énoncé générique associé explicitant la nature de la relation peut apparaître cependant relativement ad hoc : « les maisons de campagne ont un prix », « la maladie de cj a un agent causal » ou « les maladies ont un agent causal », « il y a des représentants de la CGT à la commission restauration ». Pour un énoncé tel que

(14) L'éducation nationale les cantines se paient au trimestre (exemple Deulofeu)

La reconstitution de l'énoncé reliant C1 et C2 apparaît même difficile (« il y a des cantines à l'éducation nationale » ?), de même que l'opération de transformation de la juxtaposition en intégration syntaxique (*les cantines de l'éducation nationale ?*, *les cantines pour l'éducation nationale ?*).

On serait alors dans un cas de figure analogue à (11) ci-dessus. C1 n'est pas en relation avec C2. Il joue le rôle d'une sorte de « cadre » pour l'ensemble de la prédication qui suit. Les énoncés ci-dessous illustrent ce dernier cas de figure.

(11) Le piano les doigts, ça n'a pas beaucoup d'importance

(15) Pour des élèves d'origine juive le grand pardon tombait sur un samedi (exemple 2)

(16) [Emission sur le thème de la vache folle, corpus Cediscor radio]

L - - [...] Quant à la levée de l'embargo la solution ce serait

(17) [Interactions chez un marchand de presse, corpus Marianne Doury]

L - - et en plus la danse les parents ils paient la plupart

En réalité, la relation sémantique entre C1 et C2 est bien entendu reconstituable : on joue au piano avec les doigts, le grand pardon est une fête juive. Pour (17), il est question d'une solution permettant la levée de l'embargo tandis qu'en (18) il s'agit des parents dont les enfants suivent les cours de danse. Elle est cependant étroitement dépendante du contexte de la production de l'énoncé en question. Par exemple en (11) le piano est envisagé du point de vue des doigts c'est-à-dire de la partie du corps humain impliquée dans le maniement de l'instrument de musique. En particulier les N présents en C1 peuvent recevoir une interprétation métonymique qui en fait la désignation pour ainsi dire simplifiée de l'objet de discours en circulation ; ainsi *la danse* vaut pour « les cours de danse pour enfants » et reprend l'objet de discours en circulation qui porte sur la question du financement par la municipalité des cours de danse pour enfants.

Au vu du caractère bien souvent *ad hoc* du topos sur lequel est censé reposer la relation sémantique entre C1 et C2, nous considérerons que c'est la construction syntaxique qui pose et impose le lien entre les deux constituants¹⁷. Or il nous semble que ce débat n'est pas sans conséquence sur la façon de concevoir les objets de discours.

De la nature des objets de discours

Si l'on admet en effet que la thématization, et plus particulièrement ici la juxtaposition de constituants thématiques a à voir avec la construction des objets de discours et leur succession dans le discours, on admettra que deux conceptions de ces objets se dégagent, selon que l'on considère qu'ils s'appuient sur des réalités extra-linguistiques ou qu'ils se constituent dans le discours. Les réalités extra-linguistiques qui fondent les objets de discours peuvent être des réalités mondaines, si l'on pose par exemple que la relation entre *frigo* et *congélateur* est une relation entre des objets du monde (Kleiber parle « d'ontologie »). On considèrera que le développement d'objets de discours dont le référent est matériel obéit à la représentation des différents aspects de ce référent. Plus généralement il peut s'agir de réalités psychologiques ou mentales si l'on considère que les relations entre les objets puisent dans un concept d'objet déjà-là. C'est une conception de ce type qui se dégage de certains des textes de J.B. Grize, Rappelons que pour cet auteur, l'objet de discours est représenté sous la forme d'une « classe-objet » dont la construction s'effectue au moyen d'opérations d'objet qui puisent dans ce qu'il appelle un « faisceau d'objets » fait de propriétés, de relations et de schèmes d'action (1996, p. 83 par exemple). Il s'agit en définitive de relations « typiques » (« les éléments des faisceaux indiquent les aspects qui sont normalement attachés à l'objet ») (1996, p. 84) telles que « une maison peut être petite ou grande [...] plus ou moins coûteuse, plus ou moins petite, mitoyenne ou non à ». Si l'on considère que ce faisceau est d'ordre conceptuel alors l'objet de discours est assimilé à un objet de pensée – et de fait cette dénomination est employée dans Grize, 1996. Alors, ainsi que le fait remarquer Rastier « la linguistique devient une branche de la psychologie » (cité par Grize, 1990).

On voudrait ici argumenter au contraire pour une construction proprement discursive des objets. De la même façon que les relations entre C1 et C2 nous semblent posées et construites par la forme syntaxique de la juxtaposition des constituants, de même nous considérerons que le passage d'un objet à un autre ou d'un aspect à un autre d'un même objet n'est pas prévisible *a priori* par la connaissance des aspects habituellement attachés à cet objet, mais posée par le discours en train de se tenir. Comme nous l'avons vu plus haut en particulier en analysant l'exemple (18), un des arguments les plus pertinents en faveur de cette conception réside dans le fait

¹⁷ A propos d'énoncés de forme identique mais avec reprise de C1 et de C2 dans la CV qui suit, tels que
Le prof, même l'analyse, il nous l'avait donné ou

Mon père le choc ça lui a fait euh il a tordu le volant

Blaco indique de la même façon : « notons cependant qu'il est parfois bien difficile sinon impossible de rétablir toute relation de présupposition entre deux éléments ainsi 'emboîtés' » (1995, P. 54).

que les constituants thématiques nominaux en première position reprennent fréquemment l'objet de discours en circulation, en le désignant de façon métonymique de sorte que le référent se trouve être constitué par ce qui s'est dit du N en question dans le contexte antérieur, dans le discours en train de se tenir. Ainsi le N *la danse* désigne-t-il « la question du paiement des cours de danse dans telle commune » ou *la commission restauration* « la question de la date de la tenue des réunions de la commission restauration ». Le fonctionnement est ici analogue à celui des titres de rubrique dans la presse, « vache folle » ou « élections présidentielles » renvoyant à l'objet constitué dans la succession des rubriques ainsi dénommées ou encore aux « mots-événements » étudiés par Moirand (Moirand 2007). Les aspects « normalement » attachés à l'objet ne peuvent à notre sens être déterminés *a priori*, puisqu'ils sont construits, comme l'objet de discours, par le discours en train de se tenir¹⁸. La position défendue pourrait être rapprochée d'une position « constructiviste », telle que celle défendue par Mondada : « c'est dans et par le discours que sont posés, délimités, développés transformés des objets de discours qui ne lui préexistent pas et qui n'ont pas une structure fixe » ce qui veut dire que « l'objet de discours ne renvoie pas à la verbalisation d'un objet autonome et externe au discours ; il n'est pas un 'référent' qui aurait été codé linguistiquement » (1994, p. 62). La différence essentielle par rapport à cette position nous semble cependant résider dans la place accordée à la langue comme système. Alors que Mondada s'inscrit dans « une conception praxéologique du dire et du savoir » qui « identifie comme objet de l'analyse des pratiques et des procédures », ce qui « signifie qu'au lieu de privilégier une vision du langage comme code, comme système, elle invite à pencher sur les activités langagières indissociables de leurs contextes sociaux » (1998) nous estimons que c'est dans et par les formes linguistiques que se construisent les objets de discours, et que l'analyse de ces formes fournit un angle d'approche pour la description de ces objets.

¹⁸ L'objet est également construit dans l'interdiscours, c'est-à-dire l'ensemble des discours dans lequel est « plongé » le discours en train de se tenir, mais nous ne développerons pas cet aspect ici.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- APOTHELOZ D., 1997, « Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations », in *Logique, discours et pensée, Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, textes recueillis et édités par Denis Miéville et Alain Berrendonner, Berne, Peter Lang, p.183-217.
- APOTHELOZ D., RIECHLER-BEGUELIN M.J., 1995, « Construction de la référence et stratégies de désignation », *Tranel*, 23 (*Du syntagme nominal aux objets-de-discours*), p. 227-271.
- BERRENDONNER A., 1995, « Anaphore associative et méréologie », *Recherches sur la philosophie et le langage*, 16, p.237-255.
- BLACHE P., 2001, « Dépendances à distance dans les grammaires de propriétés : l'exemple des disloquées, *TALN*, Version disponible sur internet.
- BLASCO-DULBECO M., 1999, *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique*, Paris, Champion.
- CHAROLLES M., 1990, « L'anaphore associative. Problèmes de délimitation », *Verbum*, XIII, p. 119-148.
- CHAROLLES M., 1991, « Anaphore associative, stéréotypie et discours », in Schnedecker *et al*, p. 67-92.
- CHAROLLES M., 2003, « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », in M. Charolles et S. Prévost eds, *Adverbiaux et topiques*, Louvain la Neuve, *Travaux de linguistique*, 47, p. 11-51.
- CULIOLI A., 1981, « Sur le concept de notion », *Bulag* 8, Université de Besançon, repris dans Culioli, 1990, p. 47-65.
- CULIOLI A., 1997, « A propos de la notion », in *La notion* (dirigé par C; Rivière et M.L Groussier), Paris Ophrys, 1997, p. 9-24.
- DEULOFEU J., 1979, « Les énoncés à constituant lexical détaché. Les limites de l'organisation grammaticale et de l'organisation discursive », *Recherches sur le français parlé*, 2, p. 75-109.
- FORNEL (de) M., 1986, « Remarques sur l'organisation thématique et les séquences d'action dans la conversation », *Lexique*, 5, p. 15-36.
- FORNEL M. (de), 1988, « Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation », *Langue française*, 78, p. 101-123.
- GALMICHE M., 1992, « Au carrefour des malentendus : le thème », *L'information grammaticale*, 54, p.3-10.
- GRIZE J.-B., 1990, *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- GRIZE J.-B., 1996, *Logique naturelle et communications*, Paris, PUF.
- GUIMIER C. (textes réunis par), 1999, *La thématization dans les langues*, Actes du colloque de Caen, (octobre 1997), Berne, Peter Lang.
- KERLEROUX F. ET MARANDIN J.-M., 2001, « L'ordre des mots », in *Cahiers Jean-Claude Milner*, Editions Verdier, p. 277-302.

- KLEIBER G., 1993 a), « Anaphore associative, pontage et stéréotypie », *Linguisticae Investigationes*, XVII, 1, p. 335-382.
- KLEIBER G., 1993 b), « L'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes ? », in Plantin, 1993, p.355-371.
- KLEIBER G., SCHNEDECKER C, UJMA L., 1991, « L'anaphore associative, d'une conception l'autre », in Schnedecker *et al.* (eds), p. 5-64.
- KRAZEM M., 1999, « Les chaînes de disloqués dans la dislocation gauche : problèmes de représentation », in *Actes de la Première Rencontre de Jeunes Linguistes organisée par le Centre d'Études Linguistiques à l'Université du Littoral*, textes réunis par Carl Vetters, Centre d'Études Linguistiques (Université du Littoral), Service de Linguistique française (Université d'Anvers).
- LACHERET A. ET FRANÇOIS J., 2003, « De la notion de détachement topical à celle de constituant thématique extrapositionnel », in *Cahiers de praxématique*, 40, p. 167-198.
- LAMBRECHT K., « On the status of SVO sentences in french discourse », in Russel S. Tomlin, *Coherence and grounding in discourse*, Amsterdam (Benjamins), 1987, p. 217-261.
- LAURENDEAU P., 1999, « Thématisation et stabilisation notionnelle en co-énonciation parlée », in Guimier, 1999, p. 421-438.
- MOIRAND S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF.
- MONDADA, 1994, « Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours », Université de Lausanne, 1994.
- MONDADA, 1998, « Le rôle constitutif de l'organisation discursive et interactionnelle dans la construction du savoir scientifique », document du programme de travail européen MCX/APC, consulté à l'adresse <http://www.mcxapc.org/docs/ateliers/ea3mcx.htm> le 26 avril 2007.
- MIEVILLE D., 1992, « Objet de discours et inférence », in *Lexique et inférence, Recherches linguistiques*, études publiées par le Centre d'analyse syntaxique, Université de Metz, tome XVIII, sous la direction de J.E. Tyvaert, p. 33-48.
- PREVOST S., 2003a, « Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents », in *Cahiers de praxématique*, 40, p. 97-126.
- PREVOST S., 2003b, « Les compléments spatiaux : du topique au focus en passant par le cadre », in M. Charolles et S. Prévost eds, *Adverbiaux et topiques*, Louvain la Neuve, *Travaux de linguistique*, 47, p. 51-78.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SCHNEDECKER *et al.* (eds), 1991, *L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psychologiques et automatiques)*, Paris, Klincksieck.
- SITRI F., 2003, *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

